Vol. XIX. Saint-Boniface, Manitoba, 13 Aout 1890 No. 43.

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

L'ÉVANGILE.

Elle était pâle, et pourtant rose,
Petite avec de grands cheveux.
Elle disait souvent: "Je n'ose,"
Et ne disait jamais: "Je veux."

Le soir, elle prenait ma Bible
Pour y faire épeler sa sœur,
Et, comme une lampe paisible,
Elle éclairait ce jeune cœur.

Sur le saint livre que j'admire,
Leurs yeux purs venaient se fixer;
Livre où l'une apprenait à lire,
Où l'autre apprenait à penser!

Sur l'enfant, qui n'eût pas lu seule,
Elle penchait son front charmant,
Et l'on aurait dit une aïeule
Tant elle parlait doucement!

Elle lui disait: "Sois bien sage!"
Sans jamais nommer le démon;
Leurs mains erraient de page en page
Sur Moïse et sur Salomon.

Sur Cyrus qui vint de la Perse,
Sur Moloch et Leviathan,
Sur l'enfer que Jésus traverse,
Sur l'éden où rampe Satan!

Moi j'écoutais . . . —O joie immense
De voir la sœur près de la sœur!
Mes yeux s'enivraient en silence
De cette ineffable douceur.

Et, dans la chambre humble et déserte
Où nous sentions, cachés tous trois,
Entrer par la fenêtre ouverte
Les souffles des nuits et des bois,

Tandis que, dans le texte auguste,
Leurs cœurs, lisant avec ferveur,
Puisaient le beau, le vrai, le juste,
Il me semblait, à moi, rêveur,

Entendre chanter des louanges
Autour de nous, comme au saint lieu,
Et voir sous les doigts de ces anges
Tressaillir le livre de Dieu!

V. HUGO.

LE PAPE A ROME

Le télégraphe a transmis dernièrement au monde entier la nouvelle que le Pape était enfin délivré des liens de sa capacité; qu'il était sorti du Vatican et s'était promené à travers les rues de la ville et *the last but not the least*: que les fonctionnaires du gouvernement italien lui avaient respectueusement présenté les armes sur son passage.

Ce fait a soulevé les commentaires des journaux. Les feuilles non catholiques y ont vu l'indice d'un rapprochement entre le Saint-Père et les spoliateurs de ses états; comme si un tel rapprochement était possible tant que les choses seront maintenues dans le *statu quo*.

Cette interprétation, comme d'ailleurs le fait qui lui donne lieu, est exagérée dans un but facile à concevoir.

Le Pape reste toujours captif dans Rome et le gouvernement italien n'a pas plus que par le le passé l'intention de restituer au chef de l'Eglise le domaine dent il l'a spolié, seule base d'une entente possible.

Le correspondant du *Figaro*,—feuille qu'on ne taxera pas de cléricalisme,—réduit toutes ces exagérations à leur juste valeur.

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité! On exagère singulièrement, pour des raisons faciles à comprendre l'importance de l'acte que vient d'accomplir le Pape, et que pompeusement on appelle "la sortie de Léon XIII du Vatican."

Pour éviter un long détour, le Pape a traversé, *en voiture*, une rue situé entre le palais et le jardin du Vatican, bien connue de tous ceux qui sont allés visiter le Musée de sculptnre. Mais une certaine presse va par trop vite en besogne en disant que Léon XIII a fait "une sortie," et en tirant cette conclusion inattendue que la légende du "prisnnnier" a pris fin, puisque le Souverain-Pontif a pu librement sortir du Vatican, et qu'il a été respectueusement salué par le fonctionnaire *italien* qui se trouvait de garde devant l'hôtel de la Monnaie

Le jour où Léon XIII voudrait réellement "sortir" du Vatican, il ne se bornerait pas à traverser, à l'improviste, une petite rue déserte, dissimulée derrière la Basilique de Saint-Pierre; ce serait avec préméditation, au vu et au su de tous, qu'il irait se promener en ville, en choisissant de préférence les quartiers les plus populeux, les rues les plus fréquentées.

Les journaux continuent de commenter le fait signalé par *l'Agence Havas*, que le souverain Pontife, au cours d'une promenade, aurait traversé un coin de rue s'ouvrant sur le territoire occupé par les Italiens.

Voici la version que donne aujourd'hui le *Journal des Débats*:

Mardi matin, le Pape revenait de visiter à l'atelier du sculpteur Aureli la statue de Saint-Thomas, destinée à la nouvolle bibliothèque vaticane. Afin de ne pas refaire un long trajet dans les cours et les jardins du Vatican, il donna l'ordre au cocher de prendre la rue.

En entendant donner cet ordre, Mgr Angeli qui accompagnait Léon XIII, s'écria: "Mais Saint Père, est-ce possible? La rue est territoire italien.—Ne serait-ce pas pire si c'était territoire turc?" répondit seulement le Pape, et il fit exécuter l'ordre.

L'officier du poste italien existant en cet endroit, ayant aperçu le carosse pontifical, a fait rendre les honneurs militaire, et le Pontife, en voyant les soldats italiens, leur a donné sa bénédiction Quelques personnes se sont agenouillées en voyant passer Léon XIII.

LE SONGE DU BONHEUR

Le long d'une allée ombreuse, un couple en ce beau soir d'été marchait lentement; le fiancé, la fiancée.

Derrière lui venait deux femmes, la mère et la "tantine" de la douce fiancée, si jolie avec ses yeux bleus, son frais visage et ses cheveux blonds.

A voix basse, elles parlaient, évoquant le passé au seuil de ce lendemain qui allait faire de leur enfant une femme, et de se souvenir ainsi une grande émotion faisait trembler leur voix.

La mère d'Yvonne, veuve de bonne heure, et sa sœur "tantine Hortense," la plus adorables des vieilles filles, avaient passé seize ans en extase devant la mignonne blondinette, leur seul amour: elles l'avaient choyée, dorlotée, gâtée à souhait.

Toutes trois, durant ces seizes années, avaient vécu étroitement unies dans la jolie villa que l'enfant quitterait demain. Cette villa, leur univers, n'y avaient-elles pas connu toutes les douceurs et toutes les amertumes? N'espéraient-elles pas, pour les consoler de l'absence d'Yvonne, avoir bientôt un frais bébé qu'elles berceraient sous les mêmes ombrages qui avaient vu grandir l'adorée.

Au déchirement de la séparation prochaine, se mêlait la joie de savoir leur Yvoune heureuse. Elle aimait et on l'aimait, l'avenir pour elle apparaissait pur de tout nuage. Tantine Hortense était lancée, elle parlait sans trêve et sa sœur comme elle emportée par le souvenir lui donnait la réplique. Mais dix heures sonnèrent; ce fut le réveil.

—Allons, chérie! cria la tantine, nous allons reconduire Paul jusqu'à la grille, ensuite nous irons dormir. Il faut que demain tu sois fraîche et rose.

A la porte de la villa, Paul prit congé.

—A demain, ma mie Yvonne, dit-il en l'embrassant, puis ensuite à toujours!...

Dans le lointain, les douze coups de minuit retentissent. Yvonne est à sa croisée. Elle rêve. Le sommeil la fuit, elle préfère dans ce grand silence penser à ses aspirations, à son amour, aux joies promises.

Autour d'elle tout s'apaise. Les feuilles ne bruissent plus, les fleurs sont closes, elles dorment. L'étang ressemble à un miroir d'argent, et l'œil clignotant des étoiles semble contempler tendrement la jeune fille.

C'est minuit, l'heure mystérieuse et douce, le dernier minuit que fille elle entendra sonner.

Et sa rêverie se prolonge si longtemps que la lune s'éteint, les étoiles disparaissent une à une, le ciel pâlit vers l'orient, et peu à peu une bande couleur lilas s'étend tout au bout de l'horizon.

Voici l'aube qui naît.

—Par exemple! murmure Yvonne en souriant, voilà ce qui s'appelle une veillée.

En hâte elle se couche.

—C'est bête comme tout, ajoute-t-elle en se glissant dans ses draps, on dirait que j'ai un voile sur la figure, je n'y vois plus! Voilà, j'aurai pris froid, l'air est froid le matin, et tantine qui me défend toujours de dormir les fenêtres ouvertes; si elle savait que je fais tout le contraire, je ne serais pas grondée qu'un peu!

Et, souriante, elle s'endort...

A neuf heures du matin, rien n'ayant bougé chez Yvonne, les mères se décidèrent à l'éveiller.

—Paresseuse! elle dort encore, firent-elles en entrant dans sa chambre.

Au bruit, la jeune fille s'agita.

—Paresseuse! murmura-t-elle encore sommeillante, ça c'est fort, tantine! Il ne fait pas jour!

Pas jour! les deux femmes éclatèreut de rire; et ce beau soleil, tiens regarde?

Yvonne ouvrit tout grands ses yeux bleus.

—Mais, tantine, fit-elle avec une moue adorable, je n'y vois rien du tout!

Mme de Courcey et sa sœur jetèrent un même cri d'angoisse!

—Voyons, tu nous vois bien?

Elles se penchaient sur l'enfant, toutes tremblantes.

Yvonne étendit les bras.

—Je vous touche, je vous sens bien, dit-elle, mais je ne vous vois pas.

—Dieu du ciel, elle est aveugle!

La jeune fille s'était brusquement redressée, elle dilata ses prunelles, tourna autour de la chambre ses deux yeux sans regard maintenant et, dans un inexprimable sanglot, s'écria:

—Aveugle! je ne pourrai plus voir Paul!

Lourd, terrible, écrasant, un long silence plana.

La première, Mme de Courcey se ressaisit:

—Voyons, fit-elle, cela n'est pas possible, on ne devient pas aveugle, ainsi tout d'un coup. Ce ne peut être qu'un trouble passager; le docteur, au reste, nous aura vite rassurées.

Des ordres furent aussitôt donnés, un domestique courut au village chercher le médecin.

Pendant ce temps, au chevet d'Yvonne, les deux mères affreusement bouleversées, concentraient toutes leurs forces, tout leur courage, voulant paraître calmes, il le fallait pour que l'enfant ignorât leurs terreurs.

Elles la berçaient de paroles, câlines, lui persuadaient presque, à force de caresses, que cela n'étaient rien, rien du tout, et que tout à l'heure elle y verrait.

Le docteur vint, examina longuement les doux yeux bleus, puis il dit:

—Ce n'est rien, ma petite amie; quelques lotions auront vite fait de vous rendre la vue aussi claire qu'hier, mais vous allez avoir une contrariété: votre guérison demandera quelque temps; cela retardera un peu votre mariage.

Yvonne serra fièvreusement les mains du vieillard.

—Vous me le promettez, j'y verrai, je ne suis point tout à fait aveugle?

—Mais certainement, balbutia le pauvre homme tout ému, ayez patience, mignonne, ce ne sera rien.

—C'est la goutte sereine, dit-il tout bas aux deux femmes consternées, la guérison sera longue, difficile, impossible peut-être, je ne pouvais pas vous le cacher, mais elle, faites qu'elle ignore; vous lui avez fait une âme si tendre que si elle savait, elle mourrait, mes pauvres amies.

—Voilà, résuma la tantine, quand le docteur fut parti, nous avons le cœur broyé et il faut paraître gaies.

—Quel réveil, mon Dieu! fit la mère; aussi nous étions trop heureuses hier.

Pendant qu'un valet allait prévenir le fiancé, les deux femmes retournèrent près d'Yvonne.

Effaré à l'annonce du malheur, Paul Volney était accouru. Yvonne dormait quand il arriva. On n'osa la réveiller. Paul, penché sur le lit, contempla de longs instants la douce figure d'Yvonne, si jolie, si pâle, si désolée; un grand combat se livrait en lui. Enfin, il prit la main de la jeune fille et partit, promettant de revenir le lendemain.

Ni la mère ni la tante ne se méprirent.

—Il ne l'aime pas assez pour l'épouser quand même, dirent-elles.

Et, tristement, toutes deux plièrent la robe blanche et le voile de dentelle. On les enferma avec les mignons souliers et la couronne dans une grande caisse.

Paul revint ainsi qu'il l'avait promis. Il était grave. Doucement, il s'approcha du fauteuil dans lequel Yvonne rêvait les yeux clos, et pliant le genou devant elle:

—Ma fiancée, murmura-t-il, ma mie Yvonne, vous savez si je

vous aimais ; eh bien, aujourd'hui parce que vous êtes triste, malade, je vous aime encore plus qu'hier, que jamais... Je vous fais serment d'être un bon mari, voulez-vous encore devenir ma femme ?

....

Le mariage eut lieu quinze jours après ce dénouement inattendu. Yvonne et Paul habitèrent la ville.

Une année passa : il vint un petit enfant, une fillette blonde et rose qui avait trois mères pour l'adorer.

On espérait toujours la guérison d'Yvonne, le docteur affirmait que c'était simplement une question de jours. Combien ! On ne savait, mais l'espoir faisait le temps moins long ; c'était toujours pour demain.

Une après-midi d'été, sous une tonnelle fleurie de chèvrefeuille. Yvonne berçait dans ses bras sa jolie fillette.

Près d'elle, Paul les contemplait amoureusement.

Mme de Courcey et la tantine s'acharnaient à tricoter des mignons chaussons de laine blanche pour la petite.

—Est-elle gentille ? dit soudain le père, elle gazouille déjà comme une petite bonne femme. C'est tout ton portrait, ma mie : tes cheveux blonds, tes yeux... Yvonne éleva le baby jusqu'à son visage, fixant sur lui ses yeux noyés de larmes joyeuses.

Puis, d'une voix que l'émotion étranglait :

—Menteur ! tu sais bien qu'elle a comme toi les yeux noirs !

A force de regarder son enfant, elle avait recouvré la vue.

LOUIS GERMONT.

Le Manitoba.

Mercredi, 13 Aout 1890.

L'ECOLE

IX.

LA RELIGION ET L'ENSEIGNEMENT.

Notre précédent article indiquait les assises de l'enseignement en Prusse au siècle dernier et durant la plus grande partie de celui-ci.

Avant de passer en d'autres lieux, nous voudrions rappeler un texte de Kant, l'un des maîtres de l'école philosophique allemande :

"Développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible, voilà le but de l'éducation."

C'est presqu'en termes identiques, la parole de Platon : "*Procurer au corps la force qu'il doit avoir et à l'âme la perfection dont elle est susceptible.*"

Tels ont été la base et le but de l'enseignement public en Prusse jusqu'à 1875. Depuis, ce pays, et toute l'Allemagne, ont fait la part moins grande à l'influence chrétienne dans l'éducation, tout en maintenant dans leur législation le principe de l'enseignement religieux dans les écoles. Par contre, l'influence du socialisme monte avec les flots de l'incrédulité, et la nation qui mettait la France en déroute en 1870, se tourne, en 1890, vers la papauté, par l'entremise de son jeune empereur, pour en obtenir secours et lumières dans la solution de problèmes très sérieux, nul doute, mais si alarmants que parce que le regard des populations, détourné du ciel s'est naturellement porté vers la terre, vers le bien être matériel, dont on a fait l'unique but de la vie, et dont il faut maintenant le partage à dose égale, à peine de réclamations outrées et violentes.

L'empereur d'Allemagne n'est pas l'ami du catholicisme. N'ayons point de soucis à cet égard. Mais sa responsabilité de chef d'état agissant en lui peut-être à son insu, l'élève plus haut que ses sympathies, et lui inspire le recours à des mesures de conservation sociale ailleurs que dans la libre pensée.

Cet exemple n'est pas isolé. Catherine de Russie recevait volontiers les hommages des encyclopédistes, mais elle ne leur permit point de mettre leur incrédulité à la base des cours universitaires de son gouvernement. Fait étrange, elle charge Diderot de tracer un plan d'éducation pour la Russie ; et, fait plus extraordinaire encore, Diderot, l'émule de Voltaire dans ses passions anti-chrétiennes, introduit l'enseignement religieux dans ses programmes. La prière du matin et du soir s'y trouve ; l'aumonier aussi. Entrant dans les détails, il recommande d'insister, dans les instructions sur "la divinité de Jésus-Christ avec sa présence réelle dans l'Eucharistie, l'un étant la base de la croyance du culte chrétien, l'autre, le sujet principal du grand schisme." "Il serait honteux," dit-il, "que le prêtre restât muet devant le socinien qu'il rencontrera à chaque pas et devant le luthérien et le calviniste dont il est environné."

L'intérêt de l'État a fait taire ici, remarque un auteur estimé, les haines du sectaire, et le lecteur a pu apercevoir Diderot, l'incrédule, traçant des règles de dévotion.

Ceci se passait en 1776. Au déclin du siècle précédent, Locke, en Angleterre, dans un livre sur *l'Éducation des enfants*, appelle la religion au secours des maîtres dans l'enseignement.

Plus tard, Robert Peel demandait "au nom des droits de la conscience que la religion formât la base universelle de toute éducation, et que l'instruction religieuse donnée dans l'école fût *dogmatique*."

Lord Stanley, depuis lord Derby, disait que "l'éducation publique devait être considérée comme inséparable de la religion." "*Le système contraire*," ajoutait-il, "*est la réalisation d'une idée folle et dangereuse*."

"Je préfèrerais mourir," s'écriait Sir Stafford Northcote, "plutôt que de livrer mes enfants au caprice de tels instituteurs."

Lord Russell voulait que dans l'école normale qu'il désirait fonder "la religion réglât le système entier de la discipline."

C'est le duc de Wellington qui disait : "La science sans la religion ne tend à faire de l'homme qu'un rusé démon."

Les paroles de Gladstone ne sont pas moins remarquables : "Tout système qui place l'éducation à l'arrière plan, est un système pernicieux."

Celles-ci sont des voix contemporaines, mais qui remontent au siècle précédent par l'âge de ceux dont elles sont les échos. C'est donc le témoignage de toute cette période que l'on est convenu d'appeler les temps modernes.

Nous avons laissé la France au moment où sombrait l'ancien régime. A cette heure, des horreurs sans nom jette l'épouvante dans le monde. Les lumières du passé semblent s'éteindre dans ce chaos. Les populations des campagnes, la famille, conservent heureusement le feu sacré. La kanal, envoyé en mission dans les provinces, rapporte que les écoles de la révolution sont désertes, et que rien ne brisera la volonté des parents : "La volonté impérative des parents a forcé presque tous les instituteurs des campagnes à se servir pour leurs enfants des livres du culte."

Au conseil des Cinq-Cents, Gilbert Desmolières donne cet avertissement : "Les pères et les mères veulent que leurs enfants reçoivent les principes *de morale* et *de religion*, et ils *ont raison*."

Cet aveu des hommes de la révolution n'est que l'expression des sentiments de la France, tels qu'énoncés par les conseils généraux.

"Point d'instruction sans éducation, d'éducation sans morale et sans religion ; celle-ci doit être la base d'un plan d'instruction nationale," dit le conseil général de la Gironde.

"Les professeurs ont enseigné dans le désert, parce qu'on a proclamé imprudemment qu'il ne fallait jamais parler de religion dans les écoles." (Conseil de la Meuse Inférieure.)

"Il est de la plus grande importance que l'enseignement religieux fasse partie de l'éducation et que les parents puissent espérer que leurs enfants seront élevés dans les principes d'une religion dont la vérité leur est démontrée." (Conseil général de la Manche).

Et Paris, d'où est partie l'étincelle révolutionnaire, Paris est à ce moment d'accord avec les départements. Quatremère de Quincy, lisant un rapport dressé au nom du conseil, disait : "Un invincible et éternel sentiment a fait et fera toujours croire aux hommes que la base de l'éducation était l'enseignement religieux."

Un peu plus tard, Portalis fera siens tous ces témoignages, et s'écriera à son tour : "Il est temps que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation, sans morale et sans religion .... L'instruction est nulle depuis dix ans ; il faut prendre la religion pour base de l'éducation."

Napoléon, promu au commandement de l'armée d'Italie, s'adresse, avant de partir, à un vieil instituteur, et lui dit : "Monsieur, j'ai cherché dans tout Paris une maison d'éducation dans laquelle, à la tradition des bonnes et fortes études de l'ancienne université, on joignit celle des habitudes et des sentiments religieux... Je n'ai trouvé que la vôtre...... J'ai un jeune frère... Si vous voulez avoir la bonté de l'admettre parmi vos élèves, je vous en serai reconnaissant......"

Quand ce génie voulut reconstituer l'édifice de l'éducation, il dit à Fontanes, le grand maître de l'université :

"Il me faut faire des hommes ......et vous croyez que l'homme peut être homme s'il n'a pas Dieu ! Sur quel point d'appui posera-t-il son levier pour soulever le monde, le monde de ses passions et de ses fureurs ? L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793... De cet homme-là, j'en ai assez..... Non, non, pour former l'homme, je me mettrai avec Dieu."

Avançons encore de quelques années, et voici le protestant et l'éminent M. Guizot qui veut "faire dominer dans les écoles les influences de *religion* et d'ordre, de foi et de loi qui font la dignité comme la sûreté d'un peuple."

Nous voulons apporter pour la France un dernier témoignage contemporain : celui de M. Cousin. Il n'est pas suspect de partialité pour la foi de Rome. Bien que faisant profession de catholicisme, il a poussé fort loin l'insubordination et méconnu dans ses travaux philosophiques les enseignements de l'Eglise.

En mission à Berlin, il écrit au ministre de l'Instruction Publique en France :

"Il faut mettre au premier rang dans l'enseignement des écoles normales l'instruction religieuse, c'est-à-dire, pour parler nettement, l'instruction chrétienne. Il faut faire de l'enseignement de la religion un *enseignement spécial qui ait sa place dans chacune des années* du cours normal... La religion est à nos yeux la base la meilleure, et peut-être même la base unique de l'instruction populaire"......

"......Plus je vois les écoles.... plus je me persuade qu'il faut à tout prix nous entendre avec le clergé pour l'instruction du peuple, et faire de l'enseignement religieux une branche très spéciale et très soignée d'instruction dans nos écoles normales primaires."

"Je n'ignore pas... qu'à Paris on me trouvera bien dévot, c'est pourtant de Berlin, ce n'est pas de Rome que je vous écris."

Ce que nous avons publié sur les Etats-Unis nous dispense de retracer ici le courant d'idées auquel, à différentes époques, la nation et ses chefs ont cédé. Somme toute, c'est la nécessité du sentiment religieux comme base de toute saine éducation.

Au Canada, les populations sont encore chrétiennes, et l'incrédulité n'a pu chasser la religion des écoles.

L'automne dernier, à une assemblée générale des Presbytériens, on adoptait des résolutions au cours desquelles il est dit que c'est "un tort sérieux de faire à l'instruction séculière la place si large qu'il en résulte une sorte d'éclipse pour le christianisme," et que c'est la ferme croyance de l'assemblée "que la Bible doit être dans les écoles publiques la matière d'un enseignement régulier et systématique."

A cette même assemblée générale, lecture fut faite d'un mémoire du Synode Anglican de la province ecclésiastique d'Ontario, sur ce grave sujet de l'enseignement religieux dans les écoles, et ce mémoire reçut l'adhésion complète de l'assemblée.

Il était réservé à notre Province de Manitoba de prendre en sens contraire l'initiative la plus décidée qui ait été tentée parmi nous.

Malgré les déplorables décrets qui déparent aujourd'hui le recueil de nos lois, le succès des novateurs n'est cependant pas complet, ni définitif. Aux protestations des catholiques se sont jointes celles d'une partie notable des dénominations protestantes, par les voix autorisées du métropolitain de l'Église d'Angleterre, et du principal du collège de Manitoba, le Rev. Dr. King, parlant au nom des Presbytériens.

Durant l'automne 1889, tous deux ont emphatiquement proclamé, dans des réunions très solennelles de leurs adhérents respectifs, la nécessité de l'enseignement religieux dans les écoles.

Quel résultat pratique auront ces déclarations ? Nous ne voulous pas le conjecturer. Pour le moment, elles font connaître la pensée intime de ces représentants de l'opinion protestante, et quelle que soit leur action postérieure, nous n'en conservons pas moins le droit de les appeler en témoignage dans cette grande cause de l'éducation chrétienne, que nous soutenons au nom de nos intérêts les plus chers comme peuple et comme catholiques, au nom même des intérêts plus généraux de la société.

Cette nouvelle enquête établit la tradition des âges, nous découvre l'opinion de l'esprit humain sur la part qu'il faut faire à la pensée religieuse dans l'enseignement. Nous la terminerons en rappelant une partie des conclusions, déjà citées par l'éminent archevêque de St. Boniface, du rapport de la commission anglaise instituée en 1885 pour étudier sous tous ces aspects cette question de l'éducation. C'est le travail le plus sérieux et le plus complet qui ait été fait durant la dernière moitié de ce cièlce sur la condition de l'enseignement dans l'empire britannique ; il résume la pensée de l'opinion publique et particulièrement des spécialistes. A l'article de l'enseignement religieux, le rapport sa termine ainsi :

"(1.) Qu'il est de la plus haute importance que les enfants reçoivent une éducation religieuse et morale."

"(2.) Que les témoignages entendus n'autorisent pas la conclusion que cette éducation religieuse et morale peut être inculquée suffisamment ailleurs que dans les écoles élémentaires."

"(3.) Que dans une école d'une religion particulière, à laquelle les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants, les parents ont le droit d'exiger une protection pour leur foi, sans pour cela souffrir aucun désavantage."

"(4.) Que puisque les parents sont obligés d'envoyer leurs enfants à l'école, il est juste et désirable qu'il leur soit permis de les envoyer à une école de leur religion et de leur choix."

"(5.) Nous sommes aussi d'opinion que les instituteurs chargés de la morale continuent de prendre part à l'enseignement religieux. Nous regarderions un changement d'instituteur pour l'enseignement religieux, de la morale, ou des autres matières enseignées à l'école comme préjudiciable à ce dernier enseignement."

Dans d'autres parties du rapport, les commissaires de Sa Majesté proclament "que la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ est l'unique fondement certain de la morale," et que "le seul moyen de donner un enseignement religieux et moral à l'école est d'utiliser les services du personnel enseignant ;" en conséquence il faut "graver au cœur des directeurs, des instituteurs et des enfants l'importance de cet élément essentiel de l'éducation."

Au moyen de l'histoire et des opinions exprimées à différentes époques et en divers lieux, nous avons pu, dans un résumé trop long pour l'espace dont nous pouvons disposer, mais trop court pour donner à cet aspect de la question un juste développement, nous avons pu établir une tradition constante, datant même d'avant l'ère chrétienne, et se continuant jusqu'à nos jours. Cette longue expérience des siècles est une leçon digne d'être sérieusement méditée par les novateurs actuels.

Nous vivons à une époque où l'on dédaigne trop facilement la tradition; avec nous, il semble que les expériences n'aient jamais été faites ; il faut toujours les recommencer ; c'est la loi de ce qu'on est convenu d'appeler le progrès moderne. Hélas ! que de destructions, de ruines, a déjà si vite et si haut amoncelées ce funeste orgueil de notre temps.

T. A. BERNIER.

LE VOYAGE DE M. TARDIVEL A MANITOBA

Nous avions l'intention de dire aujourd'hui un mot de la dernière lettre que M. J. P. Tardivel publie dans *La Vérité* du 9 courant, au sujet de son voyage à Manitoba, mais comme un ami de notre feuille qui est en même temps un ami de M. Tardivel, nous communique la correspondance suivante, nous lui donnons la préférence, nous réservant de dire notre pensée plus tard :

A M. le Directeur du *Manitoba*,

Monsieur,

Nous espérions que le voyage de M. Tardivel au Manitoba, suffirait pour le convertir à la bonne cause, c'est-à-dire à la cause de l'immigration de nos compatriotes de la province de Québec et des Etats-Unis, au Manitoba. Mais, vaine fut notre espérance, M. Tardivel est resté convaincu plus que jamais qu'il ne faut pas travailler à dépeupler la province de Québec au profit des manitobains.

D'abord, nous n'avons jamais demandé de dépeupler la province de Québec, nous ne voulions que le trop plein de la population de cette province, ou mieux, que les familles qui, pour une raison ou pour une autre, sont obligées d'émigrer ; et alors, nous leur conseillions, au lieu de prendre la direction des Etats-Unis, de venir s'établir dans les vastes et fertiles prairies du Manitoba et du Nord-Ouest. Quel mal y a-t-il en cela ? Eh bien, le croiriez-vous ? M. Tardivel nous dit ce qui suit dans son dernier numéro de *La Vérité* : "Nous, habitants de la province de Québec, nous devons consacrer nos efforts surtout à garder chez nous notre population ; car la province de Québec est capable de nourrir tous ses enfants...... Je ne puis que déplorer toute propagande dans notre province en faveur de l'immigration à Manitoba......"

Dans sa première assertion, M. Tardivel affirme une chose qui est contraire à la vérité, du moins en pratique. Il n'est pas vrai que la province de Québec puisse nourrir tous ses enfants, autrement comment expliqueriez-vous ce courant d'émigration vers les Etats-Unis ? Comment expliqueriez-vous qu'un si grand nombre de familles soient obligées tous les ans d'émigrer et cela depuis plusieurs années ? Et pourquoi émigrent elles ? parce qu'elles ne trouvent pas leur vie chez elles ; il leur faut aller tenter fortune ailleurs. Il est vrai que M. Tardivel ajoute : "*si le système d'agriculture était amélioré*," mais en attendant les familles meurent de faim et pour ne pas mourir, elles émigrent ; la chose est bien naturelle. Eh bien, ce sont ces familles que nous voulons, et cela ne nuit pas à la province de Québec puisqu'elle les perd quand même. Et parce que nous travaillons pour les avoir, M. Tardivel déplore toute propagande dans sa province en faveur de l'immigration au Manitoba. Franchement, il est étonnant que M. Tardivel qui, sur d'autres questions, paraît avoir un jugement si droit, soit tombé dans une telle absurdité au sujet d'immigration au Manitoba.

Et pour rendre sa cause plus sacrée, M. Tardivel s'appuie sur une lettre que Sa Grandeur Mgr Taché a écrite en 1859 à M. Dawson.

S'il vous plaît, il prétend que les circonstances et les changements opérés depuis 30 ans n'ont pas dû changer les idées de Sa Grandeur sur cette question. Voici ce qu'il dit : "J'ai lieu de croire que Sa Grandeur pense aujourd'hui, de cette importante question ce qu'Elle pensait en 1859." Comment, M. Tardivel, vous avez lieu de croire que les idées de Sa Grandeur ne sont pas changées à ce sujet ? Et sur quoi vous appuiezvous ? Combien de Canadiens de Montréal et de Québec pourraient certifier le contraire ? Car Mgr Taché dans tous ses voyages dans la province de Québec, et chaque fois qu'il s'est rencontré avec des Canadiens lui demandant des renseignements sur la vallée de la Rivière Rouge, leur a toujours dit qu'il leur serait très avantageux d'aller s'établir là-bas, que le sol était riche, etc., et que, *dans le cas où ils seraient obligés d'émigrer*, Elle serait heureuse de leur voir prendre la direction du Manitoba et du Nord-Ouest plutôt que celle des Etats-Unis. Et puis, le fait que Monseigneur a encouragé, secondé et approuvé le Rév. M. Beaudry, dans la propagande que celui-ci fait depuis deux ans en faveur de l'immigration au Manitoba, ne prouve-t-il pas que les idées de Monseigneur sont changées au sujet de cette importante question ?

Allons, M. Tardivel, rendez-vous sans coup férir.

M. Tardivel prévoit une objection, mais il n'y croit pas, c'est celle-ci : "On pourrait peut-être objecter que le chemin de fer jettera dans Manitoba une population étrangère qui finira par noyer complètement la population de langue française. Je ne le crois pas." Et pourtant M. Tardivel vous devez y croire. Si vous continuez à vous opposer à ce que nos compatriotes de Québec immigrent au Manitoba, les populations étrangères ne manqueront pas de nous noyer complètement et avant longtemps.

Mais voilà ce qu'il y a de plus étonnant, M. Tardivel ne s'oppose pas à ce que nos compatriotes aux Etats-Unis soient dirigés vers le Manitoba. Il dit : "C'est principalement dans les centres canadiens-français des Etats-Unis que l'on peut recruter sans inconvénients des colons pour le Manitoba." A la fin de sa lettre, il dit : "Il convient toutefois de signaler un changement survenu surtout depuis 1859 dans la condition des Canadiens-français établis aux Etats-Unis. Alors, ils n'avaient ni prêtres ni écoles, et ils étaient grandement exposés à perdre la foi avec la nationalité. Aujourd'hui, il y a une sérieuse amélioration sous ce rapport, du moins dans un grand nombre de centres."

Mais la conclusion de cela, M. Tardivel, la conclusion semble être celle ci, n'est-ce pas ? Vous pouvez, si vous voulez, recruter des Canadiens aux Etats-Unis pour le Manitoba, et cela sans inconvénients, mais vous semblez ajouter : à quoi bon le faire, leur condition est maintenant améliorée, il n'y a plus de danger pour leur foi et leur nationalité ; laissez-les donc là où ils sont.

C'est cela, n'est-ce pas ? Donc, il ne faut pas travailler à favoriser l'immigration des Canadiens des Etats-Unis au Manitoba. Et comme nos compatriotes de la province de Québec *restent là où ils s'implantent*, d'après M. Tardivel, il nous faut absolument renoncer à avoir du renfort.

Somme toute, nous constatons avec peine que le voyage de M. Tardivel au Manitoba n'a pas fait disparaître ses préjugés.

UN AMI.

UN AMI DE MANITOBA

Nous avons lu avec grand plaisir les lignes suivantes que publie notre excellent confrère du *Colonisateur Canadien*. Leur reproduction intéressera, nous en sommes sûr :—

Tout le monde connaît le Révd. M. J. Primeau, l'infatigable curé de Boucherville. Au mois de mai dernier, avant de partir pour l'Europe, voyage arrêté depuis longtemps pour le mois d'août de cette année, il décida d'aller voir sa sœur, la Révde Sr Primeau, à Saint Boniface, ainsi que les autres parents qu'il a dans Manitoba.

"Le vénérable curé a été si agréablement frappé de l'aspect du pays, de l'étonnante fertilité de son sol, des avantages immenses qu'il offre aux familles nombreuses, qu'il a décidé, dans l'intérêt de ses concitoyens, de faire mieux connaître et apprécier la fertile vallée de la Rivière Rouge.

"La nouvelle paroisse de Saint-Hyacinthe, qui est à quinze milles de Winnipeg, a eu la bonne fortune de lui plaire davantage. Aussi, il a acheté toute la section 27 T. 8 R. 2 Est, la moitié de la section 34 et les trois quarts de 35.

"Il a été si enchanté du terrain qu'il s'est dit qu'il faut que nos compatriotes sortent de leur apathie et aillent voir par eux-mêmes cette contrée si étrangement calomniée.

"Comme l'énergique curé n'a pas l'habitude des demi-mesures, il a renoncé, dans l'intérêt du pays et de ses compatriotes, à son voyage d'Europe, décidé et fixé depuis vingt ans. Il veut consacrer tout ses loisirs à faire connaître Manitoba.

"Assurément, la province sœur ne pouvait avoir d'apôtre plus zélé, ni d'ami plus dévoué."

LES TEMPETES

Nous venons de traverser une période de tempêtes bien remarquable. Dans plusieurs endroits de la Province de Québec, jamais, de mémoire d'homme, on a vu rien de semblable. Manitoba semble être encore cette fois l'endroit le plus privilégié. Nous avons eu un peu de vent et de grêle, mais pas de dommage bien sérieux en général. Dans certaines localités quelques cultivateurs ont eu à souffrir, mais, nous le répétons, en général rien de fâcheux.

Voici des détails des tempêtes de la semaine dernière, que nous empruntons de nos échanges :—

—La tempête qui a passé sur la ville de Montréal paraît n'avoir été que le dernier effet d'un ouragan qui a balayé l'ouest de l'Ile. Là les clôtures ont été renversées, les arbres déracinés, les maisons plus ou moins endommagées. Les édifices de la Dominion Bridge Co., à Lachine, ont souffert considérablement. Le toit a été endommagé. Un poteau de télégraphe, non loin de la ville, a été renversé et transporté à une assez grande distance. Le train de Lachine, parti de la gare Bonaventure à 7.20 p. m., a failli être jeté hors de la voie par la force du vent. A la côte St-Paul, un arbre renversé obstruait la voie, et la locomotive y a brisé son chasse-pierre.

—Sur le chemin de Chambly, deux granges appartenant à M. Louis Brousseau, riche cultivateur de St Hubert, ont été détruites par la foudre. Ces granges étaient remplies de foin récolté cette année.

—A l'Ile Perrot le collège Moffat, qui depuis plusieurs années est considéré comme une des principales maisons d'éducation, a aussi été complètement détruit par la foudre. Les pertes sont considérables.

—La tempête de dimanche a causé bien des dommages sur la côte sud. Une grange remplie de foin appartenant à M. Aimé Bourassa, à Laprairie, a été frappée de la foudre et incendiée. A Yamachiche, la foudre a mis le feu à une grange de M. A. Côté, dont tous les bâtiments ont été brûlés.

—Une décharge électrique a frappé, vers trois heures, le quai Simpson, à Lévis, près de la gare de l'Intercolonial. Pas de dommages.

Par suite du même coup, l'éditeur du *Quotidien*, M. J. E. Mercier, ainsi que plusieurs de ses employés ont été violemment secoués par le fluide électrique.

—Au plus fort de l'ouragan qui a sévi avec une intensité extrême à St. Charles de Bellechasse, une grange à été enlevée par le vent et transportée à une vingtaine de pieds plus loin.

—La foudre est tombée sur le paratonnerre du couvent Notre-Dame de Lévis sans heureusement causer aucun dommage.

—Vers onze heures du soir, la foudre est tombée sur quelques parties des fils de la lumière électrique à Québec. Le choc au bureau central de la compagnie a été des plus violents et l'un des employés a failli recevoir la décharge électrique.

Le feu même a pris dans le bureau, mais on a pu l'éteindre avant l'arrivée de la brigade. Au moment de la décharge sur les fils les lumières de la ville s'éteignirent, mais ce ne fut que pour quelques minutes, et la compagnie a assez bien le contrôle de son réseau pour que les lampes ne fussent pas éteintes plus de trois minutes.

La foudre est tombée sur la grange de M. Moïse Létourneau, à Ste-Famille de l'Ile d'Orléans. La grange et tout son contenu, y compris 50 voyages de foin, ont été complètement incendiés.

C'est une perte totale pour ce cultivateur qui n'avait aucune assurance.

—L'orage s'est vivement fait sentir à la Rivière-du-Loup en haut La foudre à frappé durant l'après-midi un cheval de prix appartenant à M. Godfroid Caron, instituteur du rang de Beauséjour, une vache et un bœuf.

Une grange appartenant à M. Ephrem Saucier, avec une voiture et un rateau, le tout valant $200 à $300.

Une autre grange a été soulevée et reculée de 5 pieds par la violence de la tempête.

Un grand nombre d'autres maisons ont été endommagées, des arbres de grande valeur ont été réduits en pièces.

—Pendant l'orage de lundi soir une partie du cap en arrière de la résidence de M. H. Staveley s'est détachée et est tombée sur une propriété de la rue St-Valier, à Québec. L'amas de terre et de pierre ainsi déplacé pèse plusieurs tonnes.

—Un violent orage, accompagné d'éclairs et de tonnerre, a causé des dommages considérables à Ormstown et à St. Louis de Gonzague, comté de Beauharnois. Une jument et un poulin, appartenant à M. Thos. Reid, d'Ormstown, furent tués par le tonnerre. On rapporte qu'une dizaine de granges ont été fortement endommagées par le vent à St. Louis de Gonzague et que la récolte a beaucoup souffert en certains endroits.

—Depuis quelques jours, les orages électriques ont causé des dommages considérables à Ottawa et dans les environs. Plusieurs granges ont été incendiées par la foudre dans le comté de Dundas hier. Hier soir, le magasin de nouveautés de M. Bédard, situé rue Rideau, a été détruit par le feu allumé par la foudre. Les pertes de M. Bédard sont de $25,000. Assurances $17,000.

—Une dépêche de Madawaska apporte les détails d'un cyclone qui y a causé de graves dégâts. Trente-et-une maisons ont été renversées dans la seule paroisse de Ste. Anne. La moisson a été presque ruinée. Le cyclone a balayé arbres, maisons et bâtiments sur une étendue de 2 milles. Les éclairs, la grêle, le tonnerre, tout ce que le firmament peut rassembler d'éléments destructeurs, s'est trouvé réuni dans l'orage de Madawaska.

—La tempête a renversé sept ou huit bâtisses à Louiseville. Après les dégâts de dimanche ces pertes causent beaucoup de deuil dans la paroisse.

Choses et Autres

—Nous communiquerons bientôt avec tout l'univers par le téléphone. L'autre jour, Russes et Français ont causé de Saint-Pétersbourg à Bologne, distance de 2465 milles.

—Le R. P. Paradis vient de publier une brochure dans la laquelle il annonce la fondation de "La Société des Missionnaires Oblats de Saint-Jean-Baptiste ou des Missionnaires colonisateurs."

Le projet du Révérend Père est approuvé par Mgr Labelle, et l'*imprimatur* est donné par Mgr de Montréal.

"La Congrégation des Missionnaires colonisateurs existe, dit le petit livre. Elle se compose de cinq prêtres appartenant à trois différents diocèses de ce pays et qui tous se sont déjà engagés par promesse mutuelle et ont fait leurs vœux sous condition."

Cette condition est la permission de l'évêque ; aussitôt qu'elle aura été donnée, ces cinq prêtres sont prêts à se rendre dans la forêt pour y jeter ensemble les bases de leur communauté.

Des laïques se joindront immédiatement à ces prêtres, soit en qualité de *maîtres*, soit comme frères *ouvriers*.

La devise du nouvel ordre est : "*Extension et affermissement de l'Eglise et de la Patrie par l'occupation progressive du sol*."

—A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, une exposition sera organisée, en 1892, à Gênes. Elle comprendra toutes sortes d'objets se rapportant à Christophe Colomb et à son œuvre. Des recherches minutieuses ont été faites dans les archives et dans les collections privées et ont amené la découverte d'un portrait du célèbre explorateur.

—On assure que l'empereur du Japon a l'intention d'adopter le catholicisme comme religion d'état. Il protège la religion catholique et a exprimé lui-même combien elle lui plaît. Il se montre très favorable à la réunion prochaine d'un Concile dans ses domaines. Dans de nombreuses contrées du Japon, nos missionnaires ont trouvé de tradition et même des usages catholiques ; la foi y fut prêchée il y a plus de deux siècles, comme on le sait.

—L'*Electeur* annonce que M. le notaire Blain, de Saint-Edouard, sera le canditat libéral dans Napierreville.

—Le peuple de Toronto vient de refuser une aide de $200,000 à la reconstruction de son université.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

Sainte Anne-des-Plaines.

M. le Directeur :—Laissez moi aujourd'hui vous parler de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré. J'arrive de là, le cœur encore tout ému des belles choses que l'on voit dans ce béni sanctuaire. Le mois de juillet et le mois d'août sont les deux mois choisis pour les grands pèlerinages. Il y en a bien quelque-uns durant les autres mois de l'année, mais c'est particulièrement depuis les derniers jours de juin jusqu aux premiers jours de septembre que les foules se pressent dans le sanctuaire de la bonne Ste.-Anne de Beaupré. Les pèlerins accourent de tous les points de l'Amérique : du Nouveau-Brunswick,de la Louisiane,de Saint Louis, Missouri, de Chicago, de Saint-Paul, Minnesota, et même de la Colombie. Les étrangers qui viennent d'Europe visiter le Canada ne veulent pas partir sans aller auparavant saluer la grande thaumaturge du Canada.

Celui qui aime un peu à se trouver seul à l'autel de la bonne Sainte-Anne a besoin de bien choisir son temps ; c'est ce que j'ai fait cette année ; je savais que les cinq ou six derniers jours de juillet étaient réservés par les révérends pères pour un moment de repos après la fête patronale. Je me suis mis en route le 28 au matin, et le soir à 7 heures j'étais rendu à la bonne Ste. Anne. La chaleur était suffocante. De Québec à Ste. Anne le trajet se fait en char. J'avais d'abord formé le dessein de le faire à pied, car aujourd'hui non-seulementles hommes mais plusieurs femmes parcourent cette distance (21 milles) à pied, et même pieds nus. Mais ce soir-là un religieux de Ste. Anne me dissuada d'entreprendre cette marche par une chaleur aussi grande, me disant que c'était dangereux. "Est-ce le cas," lui demandai je, ' que des femmes font cette partie du pèlerinage à pied ?" "Certainement," me dit-il, "et tout dernièrement une femme à fait une route de 40 lieues à pied pour venir demander à la bonne Ste. Anne la guérison de son mari. Non-seulement elle est allée à Ste. Anne à pied, mais de plus elle est retournée chez elle à pied" "Je suppose qu'elle a obtenu ce qu'elle demandait ?" "Oh oui," me dit-il, "son mari qui, depuis 4 ans, était interné dans un asile, est revenu chez lui parfaitement sain depuis." En voilà une femme forte qui aime vraiment son mari. "*Mulierem fortem quis inveniet ?*"

Il y en a qui parcourent à pied de plus grandes distances pour leur pèlerinage. Un homme cet été est venu d'Ottawa à Ste. Anne (cent lieues.)

Quand on s'impose de telles pénitences je vous assure que la bonne Ste. Anne est généreuse. Mais aussi quelle foi capable de remuer les montagnes !

Voilà ce que l'on voit et ce que l'on raconte sur la route qui mène à Ste. Anne. Ces récits vous émeuvent jusqu'au fond de l'âme ; rien ne touche le cœur comme ces actes de foi héroïque qui reportent l'esprit aux âges les plus florissants du catholicisme.

Les catholiques ne sont pas les seuls à visiter Ste. Anne de Beaupré. Des protestants, hommes et femmes, s'y rendent en grand nombre ; les uns poussés par la curiosité, les autres attirés par une grâce secrète qui leur vaut souvent la conversion au catholicisme. Quelques dames protestantes vont jusqu'à passer 15 jours et trois semaines en pension chez les Révérendes Sœurs pour avoir l'avantage de voir les pèlerinages et respirer l'atmosphère du sanctuaire de la bonne Ste. Anne.

On ne saurait décrire ce que l'âme éprouve en mettant le pied dans cette église où depuis deux siècles se sont opérés tant de prodiges. La simple vue de la basilique vous tire les larmes ; vous n'êtes pas encore entré et déjà vous sentez les pleurs couler de vos yeux. Mais c'est quand vous avez franchi le seuil de l'église et que vous apercevez ces *ex voto* sans nombre, ces bâtons, ces béquilles, et ces autres objets laissés par les pèlerins venus de toutes les parties du pays, que malgré vous le cœur éclate. Quels souvenirs des maux de la terre et quelles suaves pensées du ciel n'évoque pas l'aspect de ce sanctuaire !

Mon Dieu, que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit, que de déchirements du cœur sont venus dans cet endroit trouver un remède ou des consolations.

En entrant vous ne pouvez vous empêcher de penser à ces longues files de pèlerins, à ces multitudes d'infirmes qui sont venus de tous côtés implorer la pitié de la bonne Sainte-Anne. Vous les voyez, les uns portés par des mains aimées, les autres seuls, s'aidant sur leurs jambes de bois ; là c'est une mère qui presse sur son sein son pauvre enfant malade, plus loin c'est une fille qui conduit par la main sa mère aveugle ; les uns demandent et supplient, les autres remercient ; les uns sont tristes, les autres joyeux, mais tous sont calmes et recueillis. Les seuls bruits qu'on entend sont les chants pieux et le doux murmure de la prière.

J'ai eu le bonheur de passer là deux jours ; oui, c'est vraiment un grand bonheur que de pouvoir consacrer deux jours à la prière dans le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

On m'avait chargé de lettres (car on écrit à la bonne Sainte-Anne comme on écrit à sa mère,) je les ai déposées au pied de sa statue où elles resteront comme des suppliques jusqu'à ce qu'il plaise aux Révérends Pères de les brûler pour laisser la place à d'autres. J'ai eu soin d'en écrire une dans laquelle je recommandais tous ceux qui me sont chers, tant ici qu'à Manitoba.

Il s'opère tant de miracles à Ste. Anne que personne n'en est plus étonné. On parle de tous ces prodiges comme on parlerait d'une chose toute naturelle. La confiance dans la bonté et la puissance de Ste. Anne est si grande que les malades et les infirmes en prière aux pieds de la statue ont l'air de ces petits enfants qui tiennent la main de leur mère en criant : "*Maman, il me faut cela !*" et Ste. Anne s'exécute. Pendant que j'étais là, un jeune garçon âgé d'environ douze ans, venu à Ste. Anne sur des béquilles, a repris l'usage de ses jambes et s'est mis à marcher droit dans l'église.

Au moment où j'allais partir pour retourner à Québec une famille irlandaise apportait une jeune fille malade et la déposait devant la bonne Ste. Anne. Je n'ai jamais rien vu de plus touchant que l'attitude de cette famille priant pour la guérison de cette pauvre enfant Tous ceux qui étaient présents pleuraient à chaudes larmes. J'aurais désiré rester plus longtemps pour voir leur prière exaucée, car je suis sûr que Ste. Anne se sera laissée toucher.

Deux jours passés à Ste. Anne à prier et à méditer font autant d'impression qu'une bonne retraite. "Les plus grands et les plus nombreux miracles qui s'opèrent ici," me disait un des RR. PP. Rédemptoristes, "ce ne sont pas les guérisons des malades et des infirmes, mais ce sont les conversions. Ces miracles nous ne les publions pas, ils sont innombrables."

J'ai vu avec bonheur qu'à Manitoba le culte de la bonne Ste. Anne continue à être en honneur, et que cette année, comme les années précédentes, le grand pèlerinage à Sainte-Anne-des-Chênes s'est accompli pieusement. Puisse cette grande sainte qui veut avoir des sanctuaires partout où se forme un groupe de Canadiens prendre sous sa garde les catholiques de Manitoba et les faire sortir bientôt de l'épreuve par laquelle la divine Providence les fait passer.

Tout à vous,
G. Dugas, Prêtre.

PERSONNEL

M. Arthur Saint-Laurent, du ministère des Travaux Publics d'Ottawa, est ici depuis quelque temps pour aider M. Gouin dans ses travaux de génie civil.

Nous avons eu la visite de M. J. O. Faubert, de Montréal. Ce monsieur qui a fait l'acquisition d'une propriété de deux cents acres à Saint-Hyacinthe, sur la Rivière Salle, est parti hier soir pour retourner en province de Québec avec l'intention de revenir dans une couple de mois pour se fixer définitivement au milieu de nous.

M. le marquis Gaston de Lévis doit visiter le Canada, sous peu. Il sera accompagné de Madame la marquise et de la duchesse de Crillon sa mère.

Sir Hector Langevin se rendra à Banff, T. N. O., en septembre prochain, après quoi il ira sur les côtes du Pacifique.

—Madame Desroches qui était en promenade chez son gendre, M. L. T. Prud'homme, de Winnipeg, est retournée à Saint-Janvier, Québec.

M. J. E. Mailhot, gardien en chef à l'Asile de Selkirk, est parti hier soir pour aller passer quelques semaines dans sa famille à Saint-Didace, Québec. Il reviendra avec Mme. Maillot et ses enfants.

M. Alfred Versailles, beau-fils de l'hon. sénateur Girard, est parti hier soir pour Montréal où il finira son cours cette année au Collège Sainte-Marie

Dom Benoit est arrivé à Saint-Boniface vendredi dernier. Après avoir visité Saint-Norbert, il est parti pour Saint-Léon, Saint-Alphonse et autres endroits du sud-ouest de la province.

M. Albert Bétournay est revenu vendredi de sa tournée d'inspection des écoles sauvages catholiques du Lac Manitoba. M. Bétournay doit partir demain pour retourner à Régina.

M. Ephrem Larose est allé se fixer à Norman, Ont., avec sa famille.

La famille de M. Simon Trudeau est arrivée la semaine dernière pour demeurer au milieu de nous.

M. l'abbé Turcotte curé de Saint-Joseph, Dak., et M. l'abbé Pettigrew, de la cathédrale de Saint-Paul, Minn., sont en visite chez M. Médard Guilbault, de cette ville.

M. H. Bernard, négociant de Montréal, est à Winnipeg depuis hier.

M. A. M. Burgess, sous-ministre de l'Intérieur, est retourné à Ottawa.

L'hon. M. Dewdney, actuellement occupé à visiter le district d'Assiniboïa, sera probablement ici la semaine prochaine.

M. John Lowe, sous-ministre de l'Agriculture, est parti d'Ottawa pour venir à Winnipeg.

M. et Mme Alfred Royal partent ce soir pour Sainte-Scholastique, Qué., où ils devront s'éjourner pendant quelque temps chez M. F. Poitras, père de Madame Royal.

Après une quinzaine de jours à l'Hôpital de Saint-Boniface, M. Philippe Martel, employé du département des travaux publics de la Puissance à Winnipeg, a succombé hier soir sur les onze heures, à une inflammation d'intestins.

Le défunt était le fils de M. J. B. Martel, de Trois-Rivières, Qué. Il était âgé de 39 ans. La triste nouvelle surprendra le grand nombre d'amis qu'il comptait parmi nous.

La dépouille mortelle partira ce soir viâ C. P. R. pour Trois-Rivières où auront lieu à Trois-Rivières.

Chronique Locale.

—Voyez la nouvelle annonce de M. C. A Gareau.

—La pluie des deux derniers jours retarde les travaux de la campagne.

—La North-West Electric Light Co'y va commencer incessammant à poser les poteaux et les fils nécessaires pour que notre ville soit éclairée à la lumière électrique.

—Voyez la nouvelle annonce de Geo. H. Rodgers sur notre quatrième page.

—L'honorable Juge Prud'homme remplace le Juge Ardagh pendant le voyage de ce dernier dans Ontario.

—Avez-vous besoin d'un bon chapeau profitez de la vente à réduction chez C. A. Gareau, 324 rue principale, Winnipeg ?

—Avez-vous besoin d'un bon habillement, profitez de la vente à réduction chez C. A. Gareau, 324 rue Principale, Winnipeg ?

—Il est question d'établir deux nouveaux bureaux de poste du côté est de la Rivière Rouge, l'un à St. Vital et l'autre à Delorme.

—Avez vous besoin de corps, caleçons et chemises, profitez de la vente à réduction chez C. A. Gareau, 324 rue principale, Winnipeg ?

—Un terrain de 84½ pieds,situé sur la rue Principale à Winnipeg, là où sont l'ancien magasin d'Auteuil, le China Hall et le magasin McFarlane, a été vendu par la Freehold Loan & Savings Co'y pour la somme de $65,000.

—La Compagnie du Pacifique Canadien vient d'organiser trois excursions pour Manitoba et tout le Nord-Ouest. La première a laissé Montréal hier et les deux autres auront lieu respectivement le 19 courant et le 2 septembre.

—Vendredi matin à 7 heures (15 août) il y aura messe au Collège de Saint-Boniface pour les élèves du Collège qui voudront bien s'y rendre.

Outre l'avantage de faire la sainte communion à ce grand jour de fête de la Ste.-Vierge les élèves auront encore celui de rencontrer leurs anciens et leurs nouveaux maîtres.

On pourra déjeuner au Collège après la messe.

—La semaine dernière, il y avait franche gaieté à une collation offerte aux orphelines de Saint-Boniface par M. P. Gosselin, boulanger de cette ville.

Frais gâteaux, beaux fruits, doux rafraichissements flattaient plus qu'agréablement les jeunes palais, tout en frappant l'admiration enfantine : un œil plus âgé avait aussi son admiration, se fixant sur la charité, le délicat empressement des gracieuses distributrices: les Delles Gosselin, qui circulaient avec beaucoup d'attention autour des longues tables dressées dans la cour.

Que la famille veuille bien accepter les sincères remerciements des orphelines et des sœurs maîtresses.

Chronique de la Province.

Lac-des-Chênes.

8 août—Nous sommes en pleine récolte et tous s'attendent à un rendement considérable. Ce serait le temps pour nos compatriotes du Bas-Canada et des Etats-Unis de venir voir nos campagnes où nous récoltons des moissons incomparables et dont ils ne peuvent se faire une juste idée. Quand bien même il ne nous viendrait qu'une personne sur 25 se rendre compte par elle-même de la fertilité de notre sol et de la beauté de notre climat, on y gagnerait de part et d'autre. Ceux qui viendraient nous rejoindre, en améliorant leur position, nous fourniraient un renfort de population dont nous avons grand besoin.

—Lors de son dernier voyage ici, M. R. Marion, M.P.P., nous a promis de revenir avec quelques-uns des premiers citoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg. Tous sont attendus avec impatience et seront les bien venus.

—Nous nous occupons beaucoup de l'organisation d'une société Saint-Jean-Baptiste, et le succès nous parait assuré.

NAISSANCES

Buron—En cette ville, le 11 courant, Madame Joseph Buron, un garçon.

Prince—A Lorette, le 9 courant, Madame Edmond Prince, un garçon.

Manaigre—A Lorette, le 10 courant, Madame Hector Manaigre, un garçon.

MARIAGE

Joyal-Thomas—A l'Eglise Sainte-Marie de Winnipeg, le 9 courant, par le Rév. Père McCarthy, O.M.I., M. E. L. Joyal, de Winnipeg, à Melle Victoria Thomas, de Saint-Boniface.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

DECES

De Lorimier—A Lanoraie, P. Q., le 3 courant, à l'âge de 79 ans, 7 mois et 14 jours, dame Annie Dunn, épouse de feu Edouard-Narcisse de Lorimier, autrefois de Laprairie.

Le service funéraire a eu lieu à Lanoraie, mercredi, le 6 courant, et de là le convoi funèbre s'est rendu au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal, jeudi, le 7 courant.

La défunte était la mère de M. J. C. de Lorimier, de cette ville.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.



Soumissions pour l'achat d'une partie des lots 75 et 76, dans la paroisse de St. Clements, Province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et marquées "Soumissions pour l'achat d'une carrière de pierre," seront reçues à ce département jusqu'à midi de lundi, le 29 septembre prochain, pour l'achat de dix acres étant partie des lots 75 et 76, dans la paroisse de St. Clements, là où se trouve une carrière de pierre.

Une description des parties de lots en question, en même temps qu'un plan montrant leur position, peuvent être obtenus à ce département ou au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Winnipeg.

Pas moins de $50.00 comptant par acre ne sera accepté.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, fait en faveur du sous-ministre de l'Intérieur, pour le montant que le soumissionnaire est prêt à payer pour le terrain.

Les soumissions par télégraphe ne seront point considérées.

JOHN R. HALL,
Secrétaire.

Dépt. de l'Intérieur,
Ottawa, 29 juillet 1890. 1.13.8

ACTE DES LICENCES

POUR LA VENTE DE LIQUEURS 1889, ET SES AMENDEMENTS.

La demande suivante d'une licence a été faite et sera prise en considération par le Bureau des Commissaires de Licences pour le District No. 4, à 2 heures p.m., jeudi, le 28 courant, au bureau du Dr Henderson, rue Princesse, Winnipeg.

T. Bertrand, en gros, St. Boniface.

Daté à Saint-Boniface ce 13 août, 1890.

JAMES M. CLARK,
Inspecteur en Chef.

PERDUE

Depuis le commencement de juin une pouliche rouge âgée de 3 ans, les pattes et la queue noires et un anneau de cuivre dans l'oreille gauche.

Récompense à qui en donnera des nouvelles à

J. BEDARD,
3i 13.8 Saint-Boniface.

EXPOSITION DE LA JAMAIQUE, 1890

UNE EXPOSITION sera tenue à Kingston, Jamaïque, en janvier 1891. Les produits agricoles, manufacturiers et artistiques de l'Ile en même temps que les produits artistiques, mécaniques, industriels et agricoles de la Grande-Bretagne, des autres pays et des colonies.

Vu la position géographique de l'Ile de la Jamaïque vis-à-vis le Canada et la nature et l'accroissement des importations de la Jamaïque ainsi que des produits de l'Ile, le gouvernement du Canada a accepté l'invitation du gouvernement de la Jamaïque de participer à cette exposition dans le but d'obtenir un plus vaste marché pour les produits agricoles et industriels du Canada.

Le gouvernement Canadien s'engagera à payer le fret pour tout article à exposer qui recevra l'approbation.

Les entrées doivent être faites pas plus tard que le 30 de septembre prochain, et la dernière date à laquelle les exhibits peuvent être expédiés d'Halifax, N. S., ou Saint-Jean, N. B., est la mi-novembre.

M. Adam Brown, M.P., a été nommé Commissaire Honoraire pour représenter le Canada à cette exposition.

Des formules d'application et toutes les explications générales peuvent être obtenues en s'adressant au Commissaire Honoraire.

S'adresser au Département de l'Agriculture, Ottawa, ou au soussigné.

Par ordre du Ministre de l'Agriculture.

H. R SMALL,
Secrétaire du Dépt. de l'Agriculture.

Ottawa, 24 juillet 1890. 13.8.90

CHEVAUX ÉGARÉS

Les chevaux ci-après décrits ont laissé la terre de M. Syms, de Plympton, à environ 9 milles de Saint Boniface.

1. Une grosse jument sous poil gris foncé et âgée de cinq ans.
2. Une pouliche brune âgée de 2 ans.
3. Un cheval noir.

Toute personne qui les fera retrouver sera libéralement récompensée par

D. W. McLEAN & CIE,
577 Rue Principale, Winnipeg.

ou par A HARDY,
Rue Notre Dame Ouest, Winnipeg,

ou par Mr. SYMS,
jno. 6.8.90 Plympton,

Soumissions pour un permis de couper du bois sur les terres de la Couronne dans la province de Manitoba.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumission pour un permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi, le 6 octobre prochain, pour un permis de couper du bois sur une limite de 48 milles carrés située sur la rivière Bad Throat, tributaire du Lac Winnipeg, sur sa rive est dans la province susdite.

Les règlements d'après lesquels un permis sera accordé, en même temps qu'un plan montrant approximativement la position de la limite en question, peuvent être obtenus à ce département ou au bureau de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée fait en faveur du sous-ministre de l'Intérieur pour le montant du bonus que le requérant est prêt à payer pour le permis.

Les soumissions envoyées par télégraphe ne seront pas considérées.

JOHN R. HALL,
Secrétaire.

Département de l'Intérieur,
Ottawa, 16 juillet 1890. 1i 30 7 90

AGRICULTURE

LE LAIT ET LA FROMAGERIE.

La nourriture.—Le lait est la sécrétion ou la transformation directe du sang dans la vache. Tout ce qui entrave un bon état de santé ou le confort de l'animal influe aussi sur la qualité et la quantité de son lait. On ne peut appliquer trop d'attention à donner aux vaches une nourriture qui réunisse les conditions de bon marché, de succulence, de digestibilité, de santé et de richesse en éléments nutritifs.

La première herbe de l'été est trop aqueuse et trop peu riche pour être donnée seule avec profit. Une bonne ration supplémentaire de son, de lentilles et d'avoine, de farine de graine de coton, ou de graine de lin, augmente considérablement le rendement en lait, fortifie l'animal et le prépare à une période de lactation plus longue et plus abondante pour l'été, l'automne et l'hiver qui doivent suivre. Le blé-d'Inde semé à la volée n'est pas suffisamment nutritif pour des vaches à lait. On devrait toujours avoir un morceau de réserve de fourrage vert pour les temps de sècheresse, où le pâturage sera presque brûlé. Le blé-d'Inde, cultivé dans les conditions favorables à son développement, en longueur et en qualité, en rangs espacés de 3 à 3½ pieds, semé de 2 à 6 grains par pied courant dans le sillon, fera produire par acre d'étendue, à vos vaches, plus de lait, de beurre et de fromage que toute autre culture. Le blé-d'Inde à fourrage ne constitue cependant pas une nourriture complète. Il produit ses meilleurs résultats, et de la manière la plus économique, quand on associe à la ration de l'herbe, du son, de la moulée d'avoine et de lentilles, du tourteau de graine de lin ou de la farine de graine de coton;—cette nourriture composée coûte moins cher, en proportion des rendements, que si on ne donnait que du blé-d'Inde.

L'EAU.

L'eau est la véhicule dans lequel la nature transporte ce qu'elle doit déplacer. C'est l'eau qui a tranquillement, du nord au sud de notre pays, transporté les cailloux qu'on y trouve. Les atômes des matières nutritives, qui serviront à reconstituer les tissus consumés du corps, seront de même transportés par l'eau. Cette eau même, qui aura été ainsi le facteur de la nutrition chez l'animal, remplira dans son lait un rôle analogue. Si l'eau est impure dès l'origine, en toute probabilité elle sèmera les germes de contamination partout où elle passe, depuis son absorption par la vache jusqu'à sa consommation par l'homme ou l'animal qui se nourrira des produits dans lesquels elle entrera. L'eau, surtout, qui contiendra des débris décomposés de matières animales sera plus spécialement redoutable sous ce rapport. Le lait des vaches qui boivent de pareille eau est un danger pour la santé publique et déprécie grandement la valeur des produits qui en sont fabriqués.

Il faut donc abondance d'eau pure et d'un accès facile pendant les grandes chaleurs de l'été. Cette eau doit être à une température moyenne (*dégourdie*) pendant les froids de l'hiver. Les vaches qui n'ont pas d'eau en abondance, avec une nourriture abondante et saine, ne donneront pas autant de lait ni d'aussi bon lait que si rien ne manque sous ce rapport.

SEL.

Le bétail laitier doit toujours avoir du sel à sa portée et le sel doit entrer dans la ration quotidienne. Une série d'expériences, en 1886, a prouvé que la privation de sel, pendant une semaine chez les vaches laitières, a entraîné une diminution de rendement variant de 14½ à 12½ pour cent, et une diminution dans la qualité du lait. Le lait, quand les vaches ne reçoivent pas de sel, surira 24 heures plus tôt que quand elles en reçoivent, la ration ordinaire,—toutes les conditions du traitement restant égales d'ailleurs. Ceci ne s'applique à la rigueur qu'aux endroits éloignés du littoral de la mer. De Québec aux Montaignes Rocheuses, une vache laitière consommera, pendant l'été, une moyenne de quatre onces de sel par jour.

ABRIS.

Le confort est essentiel à la bonne santé de la vache. En hiver les étables doivent être tenues à une température de 40° à 55° Farenheit. En été, dans le pâturage, on devra préparer des abri pour que le bétail trouve un peu d'ombre contre le soleil épuisant de juillet à août. La régle sur ce point du confort de l'animal est que l'on doit ne rien négliger de ce qui lui assurera un état de bonne santé et de contentement manifeste.

LA TRAITE.

Autant que possible la traite doit être faite par la même personne et à des intervalles réguliers. L'homme qui trait les vaches doit avoir les mains nettes; si je dis "l'homme," c'est que ce sont les hommes qui doivent faire la traite au moins pendant l'hiver. Il n'est pas plus difficile de traire une vache avec les mains sèches qu'avec les mains humides; c'est certainement plus propre et le lait en est d'autant plus convenable pour l'usage de la table ou pour être manufacturé. L'atmosphère des étables doit être saine, pour empêcher que le lait ne soit empesté ou contaminé. Il importe de couler le lait avec soin et au plus tôt, afin d'enlever les impuretés qui finiraient par se dissoudre dans le lait, à son grand détriment.

LE JEUNE BÉTAIL.

C'est le bon traitement qui fait les bons animaux; mais chez le jeune bétail surtout les bons traitements sont nécessaires, car c'est cela qui leur donne une bonne constitution.

Par bons traitements on entend non seulement un bon soin sous le rapport de la nourriture, mais encore l'abstention de toute action pouvant leur nuire comme de les laisser au mauvais temps ou de les frapper, ou de s'emporter contre eux.

Il y a un grand nombre de personnes qui abusent de leurs animaux par mauvais traitements qu'elles leurs infligent et le peu de soins qu'elles leur donnent. On est d'une sévérité qui les fait trembler aussitôt qu'on les approche.

Il faut les protéger contre la pluie et le soleil.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli, "	0 06	à 0 08
Bœuf, par quartier	5 00	à 6 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 15
Porc, par 100 lbs	7 00	à 7 50
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 15
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 15	à 0 15
Agneau du printemps, p. qr.	0 75	à 1 00
Jambon, par lb	0 15	à 0 00
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 12½	à 0 10
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 13	à 0 15
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 30	à 0 35
Poules " "	0 65	à 0 70
Œufs, par douz	0 25	à 0 30
Beurre, par lb	0 20	à 0 25

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 80	à 0 90
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	8 00	à 10 00
Oignons, par minot	1 50	à 2 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 00	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00	à 5 50
Perches de tremble	3 00	à 3 50
Charbon dur	9 50	à 10 00
Charbon mou	6 00	à 6 50

FOIN.

Foin de prairie	10 00	à 12 00
Foin pressé, par tonne	12 00	à 0 00

GRAINS.

Blé dur No. 1, par minot	0 70	à 0 75
Avoine, par minot	0 50	à 0 55
Orge "	0 60	à 0 65

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	22 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	20 00
2ème " "	18 00
Doublage brut	16 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	20 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	55 00
2ème " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	32 00
Pin 3ème " "	29 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 25	à 0 30
Œufs en boites, la doz	0 18	à 0 20
Patates, le minot	0 70	à 0 75
Navets, le minot	0 00	à 1 50
Carrottes, le minot	0 00	à 1 50
Panais, le minot	0 00	à 1 25
Betterave, le minot	0 00	à 1 25
Oignons, le minot	1 50	à 1 80
Choux, par 100	4 00	à 15 00
Oie, par lb	0 12	à 0 13
Canards, par lb	0 10	à 0 12
Dindes, par lb	0 12	à 0 12½
Poulets, par lb	0 08	à 0 00
Bois, epinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 00	à 3 50
" perches de tremble	3 00	à 4 00
Foin, la tonne	9 00	à 10 00
Paille, la tonne	5 00	à 0 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 05½	à 0 06½
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 17
Veau, abattu, par lb	0 04	à 0 05
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 04
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 40	à 0 45
Orge, le minot	0 55	à 0 60